

H04

Préparation à l'habilitation du personnel électricien

Habilitation B1-B2-BR-H1-H2 (p.1)

Objectifs :

Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques et leur faire acquérir les démarches et les modes opératoires nécessaires à la préparation et à la réalisation des travaux dans l'environnement électrique.

S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et situations propres à leurs établissements.

Adapter le programme à la finalité de l'habilitation qui sera délivrée.

Cette formation conduit à **une ou plusieurs** habilitations suivantes :

B1 - B1V - B2 - B2V - BR - BC - H1 - H2 - H1V - H2V

Personnes concernées :

Tout électricien ou technicien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des ouvrages électriques.

Pré-requis:

Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités (dont films INRS sur les risques électriques sur les chantiers branchés sécurité)

Module de formation entièrement révisé et revu en juin 2006 – Présentation Powerpoint.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.

Remise à chaque stagiaire d'un cahier d'exercices et d'un document regroupant les divers thèmes.

Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée :

3 jours (21 heures).

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 10 personnes maxi.

H04

Préparation à l'habilitation du personnel électricien

Habilitation B1-B2-BR-H1-H2 (p.2)

Programme :

Rappel sur les lois élémentaires de l'électricité.
Régime du neutre, électrisation et électrocution (évaluation des risques, exemple d'accidents).
Définition des règles de l'UTE C 18510.
Formation à l'habilitation Basse Tension et Haute Tension.
Règles de sécurité.
Consignation et déconsignation, travaux dans le voisinage de pièces nues sous tension, et intervention de dépannage et connexion en BT ou HTA.
Mise en pratique des règles de sécurité et présentation du matériel (sécurité lors des opérations de mesurage, appareils électriques amovibles et portatifs à main).
Prescriptions pour intervention dans l'environnement électrique.
Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une appréciation de stage est adressée à l'employeur afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.